



# Les Mesneux

## Le mot du Maire

**JUIN 2015**  
**N° 57**

### Sommaire

Vivre par beau temps	2
Code de la route	2
Arrêt sur images	3-4
La CLEF, un nouvel élan	4
Classe de découverte	5
Master class clarinette	5
N.A.P. et fête des mères	5
Lire et faire lire	6-7
Catnapping	7
Classes en fac	8
A.S.C. Tennis de table	8
Conseils municipaux	9-10
Le fleurissement	11
Info multimédia	11
Revue de presse	12
Les CM1-CM2 à Paris	12
Événements	12
État civil	12

Madame, Monsieur,

Avec le retour des beaux jours, pensons à respecter les règles d'usages concernant les heures de tonte, la réglementation sur les bruits de voisinage, mais aussi la divagation et les aboiements intempestifs des chiens, enfin tout ce qui concourt à rendre la vie en communauté agréable.

La fin de l'année scolaire est proche et je voudrais revenir sur l'organisation de la réforme des rythmes scolaires, mise en place en septembre, qui demandait à la commune de prendre en charge les nouvelles activités périscolaires (les NAP).

Les activités proposées au cours du premier trimestre étaient en lien avec les fêtes de Noël, avec la préparation du marché de Noël, la lecture de contes, la chorale et le spectacle présenté aux parents.

Depuis le mois de janvier, les activités ont été nombreuses et variées, avec la préparation du carnaval, où chaque enfant a confectionné son masque et participé au défilé où les chants rythmaient leurs pas. Les « Savants Fous » ont passionné les enfants avec des ateliers scientifiques et Valérie a ouvert son atelier pour les initier au tissage. L'atelier dessin-peinture a réalisé de belles créations et les élèves de CM1-CM2 ont pu rédiger une nouvelle policière. La dernière période se décline, actuellement, autour du thème « bouger, se relaxer » où les enfants peuvent se détendre par le do-in ou s'activer en pratiquant le tennis, le foot ou l'expression corporelle.

Si toutes ces activités ont été appréciées des enfants et des parents, c'est grâce aux nombreux bénévoles, motivés, qui ont permis de faire de petits groupes, de 8 enfants maximum. Un grand merci à chacune et à chacun pour votre investissement et merci à Anne-Marie qui a su établir les plannings chaque semaine.

Pour la rentrée prochaine, l'organisation des NAP sera différente car, suite aux difficultés de mise en place des activités dans les autres communes, le syndicat scolaire a décidé de faire appel à une association pour avoir une prestation « clefs en main » mais dont le coût augmentera notre participation financière...

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes vacances, de vous ressourcer afin d'aborder la prochaine rentrée sous les meilleurs auspices.

Anny Dessoy

## L'A.S.C. cherche un trésorier

Le trésorier de l'A.S.C. va cesser son activité à la prochaine Assemblée générale pour une retraite bien méritée. L'Association cherche donc un bénévole pour lui succéder. Afin d'assurer la meilleure transition possible, merci de vous faire connaître dès maintenant, si vous êtes intéressé, en contactant un membre du bureau :

Dominique Patigny : 06 21 22 22 35

Alain Piétrement : 03 26 36 66 03 ou 06 40 70 79 74

Serge Durdux : 06 85 79 01 77

Guy Leclerc : 03 26 36 35 07

## Vivre ensemble par beau temps

Le printemps est arrivé... quelques règles de savoir-vivre pour le beau temps s'imposent. Car les jardins mitoyens peuvent provoquer des désagréments incitant à l'impolitesse.

Si vous possédez une terrasse... il est tentant par beau temps d'y prendre un repas.

Il est alors recommandé d'y entretenir une conversation pondérée et discrète, et d'éviter qu'un dîner trop arrosé dégénère en concours de chants.

Les barbecues qui enfument tout le quartier sont également à éviter. Griller un hareng sur un barbecue improvisé qui transformerait l'endroit en halle à poisson n'est pas souhaitable.



La tondeuse s'emploie aux heures décentes, jamais le dimanche, surtout si vous savez que vos voisins reçoivent du monde. L'emploi d'outillage thermique en général est à proscrire le dimanche et les jours fériés.

Le brûlage des déchets verts dans les jardins des lieux d'habitation est la cause de nuisances importantes.



Outre le risque d'incendie et la gêne occasionnée par les odeurs, les feux de jardin sont la source de pollutions par l'émission d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes.

D'autres déchets de plastiques ou bois peints *viennent s'ajouter et aggraver cette pollution.*

*C'est pourquoi le brûlage de déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, feuilles mortes) dans le jardin c'est **INTERDIT**.*

Contravention de 3<sup>ème</sup> classe : jusqu'à 450 euros d'amende (article 131-13 nouveau code pénal).

Les solutions alternatives existent : apport volontaire en déchetteries, compostage individuel, broyage individuel...

*Nos amis, les animaux...attention !*

Ne laissez pas vos animaux divaguer sur la voie publique ; c'est le meilleur moyen pour éviter les déjections canines.

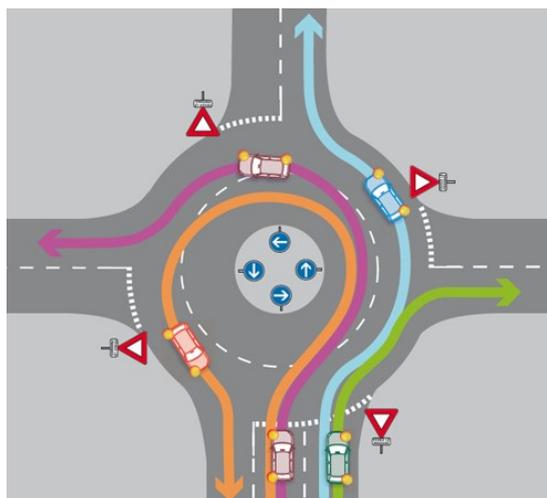
Si la ville a pour mission de garantir la propreté de ses espaces publics, il appartient à chacun de respecter son environnement et ses concitoyens en faisant preuve de civisme.

***Il faut que les beaux jours restent paisibles et radieux pour l'ensemble des habitants du village..***

## Code de la route...dans le village...rappel

Pour la sécurité de tous, ces panneaux de signalisation ont été installés dans le village.

Dans le cadre du code de la route, **il est impératif de les respecter.**



**Il est interdit de couper les ronds points.**

Les ronds points ont été prévus franchissables uniquement pour ne pas gêner la circulation des engins agricoles... et non pas pour faire gagner **2 secondes** aux automobilistes.

## Arrêt sur images... la commune



*Saint Vincent 2015*



Samedi 21 mars, les parents d'élèves étaient très attentifs à la présentation, faite par Anny Dessoy, du diaporama sur l'évolution scolaire de notre commune et des communes voisines.



*Le carnaval de l'école des Mesneux*



*« Les écoles qui chantent »*



Comme tous les ans, les écoles du syndicat scolaire des 4 vents ainsi que l'école maternelle de Ville-Dommange se sont retrouvées à la salle des fêtes des Mesneux pour leur concert dans le cadre des Ecoles qui chantent sous l'égide de l'OCCE de la Marne. Les enfants ont ainsi offert à leur public un large répertoire de chants appris tout au long de l'année scolaire avec Philippe Adam, intervenant en musique, et leurs maîtresses. Leur prestation a été très applaudie et en récompense, un goûter confectionné par les mamans leur a été proposé.

## Arrêt sur images... la commune, suite



*Cérémonie du 8 mai*



*La fête patronale*

## La C.L.E.F...un nouvel élan en 2015...

L'assemblée générale de la C.L.E.F.\* a eu lieu vendredi 17 avril 2015.

Suite à cette réunion, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Aline BAUDOU,  
Trésorier : Francis DUPRIEZ,  
Secrétaire : Bertrand GOURDIER.

Membres qui ont rejoint le bureau : Madame DUPRIEZ Francine,  
M. TILLY Joël, Madame VALLIET Monique.

Une équipe de passionnés s'est reconstituée autour de ce bureau ; leur but étant d'agrémenter notre *vue* quotidienne par la création et l'entretien de massifs fleuris sur l'ensemble du village.

*Vous avez du temps, vous désirez rejoindre cette équipe,  
laissez vos coordonnées à la CLEF.*



\*Commission locale d'embellissement et de fleurissement

## Classe de découverte des CE1-CE2 à Haybes du 20 au 24 avril 2015



C'est avec un grand plaisir que les élèves de la classe de CE1-CE2 de Mme CLEMENT se sont rendus en avril dernier au CLIP de Moraypré de Commétreuil pour un séjour « Patrimoine et Environnement naturel de la forêt ardennaise ».

Encadrés par des bénévoles (Mmes Jancenelle, Coltier et Aline Vernier, professeur des écoles à la retraite) et leur enseignante, les élèves ont pu pratiquer diverses activités sous la houlette de leur animatrice nature Marine : pêche à la mare, fabrication de papier recyclé, découverte d'une ardoisière proche d'Haybes, connaissance des animaux de la forêt, recherche des petites bêtes du sol... Tous ont pu profiter des activités menées avec brio et professionnalisme par Marine dans un cadre privilégié et verdoyant.

Le plus du séjour : un super goûter offert aux enfants par M. Coutellier, directeur de l'entreprise Fab21 !

*A vous d'aller découvrir cet environnement près de la Meuse et de la voie verte en plein cœur des Ardennes !*

Céline Clément

## Master class Clarinette – Vendredi 22 mai 2015

En collaboration avec Philippe ADAM, intervenant en musique dans les écoles de la Communauté de communes Champagne-Vesle, et l'ensemble des clarinettes Les Langues de Bois, plusieurs classes du secteur dont celles de l'école des Mesneux mais aussi d'Ecueil et Sacy ont accueilli un nombreux public au gymnase des écoles de Muizon pour une Master classe Clarinette sur le thème de l'Opéra, des Opérettes et des Comédies musicales. Les classes ont présenté à leur public plusieurs chants dont trois extraits de l'opéra Carmen de Georges Bizet, le dernier extrait ayant été chanté une deuxième fois après avoir été très applaudi.

Céline Clément



## N.A.P. et fête des mères

Ces magnifiques bijoux ont été fabriqués par tous les enfants des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2, à l'occasion de la fête des mères. Après leur avoir suggéré l'idée, avec Ingrid, nous avons aidé les enfants pour la réalisation.

Les bijoux sont pour certains dans une matière à base de pâte Fimo, pour d'autres constitués de perles, selon le choix des enfants eux-mêmes.

Roselyne



## Lire et faire lire

### *Lire et faire lire dans la Marne lance l'opération : « Un enfant, un livre »*

Le but est le suivant :

Lire aux enfants (participant au programme de Lire et faire lire dans l'école) un ouvrage consacré aux dérivés des CONTES et contes étrangers et leur offrir un livre en fin d'année scolaire.

Chaque enfant, sous réserve qu'il ait participé au moins à 7 séances de lecture avec le bénévole de son école, effectuera un dessin, un collage, une affiche, ou rédigera un texte, un poème, un livre, une BD, *une œuvre collective*, etc. L'œuvre pourra se faire en classe sous la responsabilité du maître ou du bénévole.

Les enfants ayant créé une œuvre, *individuelle ou collective*, se verront remettre chacun un livre avant les vacances d'été par le bénévole de Lire et faire lire de son école.

Les réalisations les plus spectaculaires ou significatives étaient rapportées aux coordinateurs pour le 30 avril 2015. Elles seront exposées dans différents lieux à proximité des écoles, maisons de quartier, bibliothèques, mairies, espaces culturels, etc.

*L'école de Les Mesneux a participé à cette opération avec enthousiasme.*

Madame Clément Céline a répondu immédiatement OUI pour participer à cette action avec ses élèves de CE1 et CE2.

Nous avons choisi d'exécuter une œuvre à partir de la lecture d'un conte africain " La Girafe Prétentieuse " lu et relu avec les enfants.

Raphaëlle Gaillard, bénévole pour les **Nouvelles Activités Périscolaires** (15 h 30 à 16 h 30) a proposé un projet, en s'inspirant des œuvres de l'artiste MICHOD, et a guidé les enfants avec patience et savoir-faire.

Les enfants ont réalisé l'habillage de l'ossature des animaux à l'aide de bandes de papier journal découpées puis collées grâce à un mélange d'eau et de farine, l'œuvre a pris vie à chaque séance sous les petites mains habiles....



Les sculptures, un singe et une girafe, mesurent respectivement 0,70 m et 1,90 m.

C'est au cours des activités des « **NAP** » que ce projet a été réalisé dans notre école, ce qui a permis aux enfants de travailler ensemble, de construire une œuvre collective, d'apprendre des techniques artistiques...de mettre les mains dans la colle.

Encore une fois, notre village montre sa capacité à s'enthousiasmer pour mettre en œuvre des projets ambitieux !



Une vraie réussite au service de l'art, mais aussi une belle mobilisation des énergies pour faire aboutir ce projet.

Merci à tous ceux qui ont participé à sa réalisation ; grâce au dynamisme et au sens artistique qui les accompagnent, ils ont pu faire découvrir aux enfants des univers qui leur étaient bien souvent inconnus...

Alors, rien ne vous empêche d'encourager toutes ces initiatives, de lire ou relire ces jolis contes africains qui peuvent aussi nous aider à changer notre regard sur le « vivre ensemble ».

## Lire et faire lire, suite



### CATNAPPING

Un matin, madame Dupois, comme elle le faisait chaque jour dès son réveil, remplit la gamelle de son chat de pâtée et l'appela pour qu'il vienne déjeuner. Mais ce jour-là, contrairement à son habitude, le chat ne s'empressa pas de venir manger tandis que sa maîtresse buvait son bol de café.

Inquiète, madame Dupois se mit à sa recherche et fouilla toutes les pièces de sa maison. Elle ne trouva pas signe de son chat, mais dans une pièce qui servait de bureau à son ex-mari, la fenêtre était restée ouverte et sur le parquet elle discerna des empreintes boueuses de chaussures. Il avait plu la veille et la personne qui s'était introduite dans la maison, en marchant dans la plate-bande qui se trouvait juste sous la fenêtre, avait souillé ses souliers et laissé des traces terreuses.

Certaine que son chat n'avait pas quitté la maison de son plein gré, elle téléphona à la gendarmerie pour signaler qu'on s'était introduit chez elle durant la nuit.

- «Vous a-t-on dérobé quelque chose ?» demanda le gendarme qu'elle avait au bout du fil.

- «Je n'ai pas encore vérifié, mais le visiteur nocturne a laissé des traces.» répondit madame Dupois, qui se garda bien de parler du chat.

- « Nous arrivons.»

Dix minutes plus tard, deux gendarmes sonnaient à sa porte. Madame Dupois les conduisit dans l'ancien bureau et leur montra les empreintes de pas et la fenêtre ouverte. Les gendarmes examinèrent attentivement les traces de boue. L'un d'eux ouvrit la fenêtre en grand, se pencha et dit à son collègue :

- « Il y a des empreintes bien marquées de souliers dans la terre de la plate-bande.»

Puis se tournant vers madame Dupois, il lui déclara :

- « Votre visiteur nocturne est un homme à en juger par les marques laissées par ses chaussures et, à première vue, il chausse du 45. Nous n'avons constaté aucun signe d'effraction sur la fenêtre. Auriez-vous oublié de la fermer ?»

Madame Dupois se rappela que l'avant-veille son mari était venu récupérer quelques-unes de ses affaires entreposées en cartons dans le bureau. Il avait pu ouvrir la fenêtre et la refermer sans tourner la clef. Il lui suffisait alors de pousser les vitres pour qu'elle puisse s'ouvrir.

- « Avez-vous pu voir si on vous a volé quelque chose ?» demanda le gendarme.

La girafe et le singe seront exposés :

- ▶ du 15 au 22 juin 2015 à la maison de quartier Billard à Croix rouge dans le cadre de l'exposition des écoles ayant participé à l'action « un enfant un livre »,
- ▶ pendant la kermesse de l'école des Mesneux le 27 juin 2015.

Raphaëlle pour les photos, Anne Marie pour les NAP, Hélène pour "Lire et Faire Lire".

Le texte qui suit a été imaginé au cours de séances des N.A.P. : atelier « nouvelles policières ».

- «Non, on ne m'a rien volé, mais mon chat a disparu et il n'a pas répondu à mes appels. Je suis sûr qu'on l'a kidnappé.»

- « Qui aurait pu voler votre chat ? Soupçonnez-vous quelqu'un ?»

- « Oh oui ! Je soupçonne mon ex-mari. Nous venons de divorcer et il a très mal pris la chose. Il sait que je suis très attachée à mon chat. Il aura voulu se venger. D'ailleurs, sa pointure est le 45. Et il est venu à la maison il y a peu afin de me débarrasser des dernières affaires lui appartenant.»

- « Vous avez sa nouvelle adresse ? Nous allons lui rendre une petite visite...»

Madame Dupois alla chercher le bout de papier sur lequel elle avait griffonné l'adresse et le numéro de téléphone de son ex-mari et le montra aux gendarmes. L'un d'eux la nota sur un carnet.

Monsieur Dupois ruminait, avachi dans le canapé du petit appartement qu'il occupait désormais, quand on sonna à la porte.

Il n'attendait personne. Il alla ouvrir et se retrouva face à deux gendarmes en uniforme.

- « Monsieur Dupois ?» questionna le premier.

- « Lui-même. Que puis-je pour vous ?»

- « Est-ce vous qui êtes allé cette nuit dérober le chat de votre femme ?» demanda le second.

- « Ex-femme. Non. Pour quelle raison aurais-je fait une chose pareille ?»

- « Pour l'embêter, pardi.» reprit le premier.

- « J'ai tourné la page et, de surcroît, je ne suis pas rancunier. Je veux ne plus rien avoir à faire avec cette chipie.

D'ailleurs, ajouta-t-il en s'écartant de manière à ce que les gendarmes puissent jeter un coup d'œil dans le salon, vous pouvez constater qu'aucun chat ne rôde dans ce minuscule appartement.»

Les deux gendarmes s'apprêtaient à repartir, quand un miaulement assourdi retentit, venant de derrière une porte de placard.

*Une histoire imaginée par Alissande et Elisa*

## Classes en fac – Vendredi 22 mai 2015

Défis mathématiques et scientifiques étaient au programme pour cette journée du vendredi 22 mai pour de très nombreuses écoles de la Marne mais aussi pour quelques écoles des Ardennes, Haute-Marne et de l'Aisne. 1430 élèves se sont retrouvés sur le campus de la faculté de Sciences de Reims pour une rencontre sous un ciel ensoleillé.

La matinée a été consacrée à la présentation à un jury des défis relevés par les classes participantes. En mathématiques, la classe de CM1-CM2 de Mme Trisson a choisi de se pencher sur un problème de 31 têtes pour 222 pattes à répartir entre araignées et fourmis alors que les CE1-CE2 ont planché sur des Géoplans fabriqués par les papas bricoleurs de la classe. Mais les défis qui ont fédéré le plus de classes ont été les défis scientifiques : jardins flottants, ombres et lumières ou engins transporteurs. Les projets présentés par les élèves étaient très variés et réalisés selon le niveau des participants.

Les élèves de Mme Trisson ont présenté un projet très élaboré sur les ombres et lumières (comment agrandir une ombre) en présentant toutes les étapes de leur démarche, des hypothèses à la conception du projet final alors que les élèves de Mme Clément se sont quant à eux consacrés à la réalisation d'un engin transporteur pour une masse de 30 g sur une distance de 1,50 m.

Après un pique-nique bien mérité, des ateliers scientifiques ont été proposés à tous les participants selon leur niveau

### A.S.C. Tennis de table

Malgré ses 27 ans d'existence la section Tennis de table de l'ASC Les Mesneux n'est pas encore rentrée dans l'anonymat. Certes les effectifs ont diminué mais la qualité est toujours là. En témoignent les résultats de cette saison qui vient de s'achever ce vendredi 29 mai 2015 par l'obtention de **2 titres de Champion de la Marne** en catégories Départementale 3 et 4.

Pour compléter ces résultats nous pouvons signaler aussi la seconde place de notre équipe fanion qui lui permet d'**accéder à la Régionale 3 la saison prochaine**, ainsi que la **première place** d'une de nos équipes engagées en Championnat corporatif.

Je souhaite de bonnes vacances à tous mes joueurs et les attends début septembre pour une nouvelle saison. J'espère que de nouveaux adhérents viendront franchir la porte de notre section la saison prochaine.

Dominique Patigny,  
Président de la section Tennis de table

avant la remise des prix en fin d'après-midi.

Quatre projets avaient été présentés au jury par la classe



de Mme Clément et ont été couronnés par un prix par le jury (2<sup>ème</sup> classe à être récompensée) : une coupe ornera désormais leur classe !

Encore bravo aux élèves de Mme Trisson qui ont fourni un fantastique travail.

*Tous les participants à cette journée se sont vu remettre un diplôme ainsi qu'un sac à dos en souvenir de cette journée.*

Céline Clément



## **Les conseils municipaux**

### **Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 26 janvier 2015**

► Délibérations 2015 :

- n° 1 : Modalités de prise en charge des frais de déplacements des agents.

► Composition du Conseil Communautaire :

Suite à un arrêt du Conseil constitutionnel rééquilibrant la représentativité des communes, le nombre de conseillers communautaires passe de 56 à 48. Notre commune conserve ses 3 conseillers et n'est donc pas directement concernée ; d'autre part, Mme le Maire ne s'autorise pas le droit de commenter une décision du Conseil constitutionnel. Le Conseil municipal n'a donc pas souhaité prendre la délibération proposée par la CCCV à ce sujet.

► Révision du P.L.U :

Première réunion du groupe de travail le 14 janvier avec la Société GEOGRAM.

► Comité des Fêtes :

L'AG du Comité des Fêtes du 23 janvier a adopté ses nouveaux statuts. M. GOURDIER, vice-président de la Commission Vie Locale, a été désigné représentant du Conseil Municipal au CA du Comité.

► Renégociation du contrat EDF :

Suite à la disparition du tarif jaune chez EDF, un nouveau contrat actualisé sera signé (modification des puissances, tarification, paiement, prélèvements...).

► Questions diverses :

- Note de service relative aux congés annuels et au remboursement des frais de déplacements des agents.
- Date des prochaines élections départementales : les 22 et 29 mars.
- Prochains conseils municipaux : les 2 et 30 mars prochains.
- Samedi 7 février : réunion des référents pour la Vigilance citoyenne.
- Demande de formation à l'utilisation du défibrillateur.

### **Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 2 mars 2015**

► Délibérations 2015 :

- n° 2 : Vote du Compte administratif 2014 et du Budget 2015.
- n° 3 : Affectation du résultat de l'exercice 2014 ; restes à réaliser – Décisions relatives au Budget 2015.
- n° 4 : Compte de gestion 2014 (dressé par le Receveur de Reims Banlieue).
- n° 5 : Instruction des autorisations d'urbanisme par la C.C.C.V.
- n° 6 : Vente de l'auto-laveuse KARCHER à la commune d'Ormes.
- n° 7 : Convention de mise à disposition des locaux communaux à l'ASC Les Mesneux.

► Permanences pour la tenue du bureau de vote :

Les permanences ont été établies pour les deux tours des élections départementales des 22 et 29 mars.

► Prélèvements TASCOM 2012-2013-2014 :

Démarche judiciaire pour tenter d'obtenir le remboursement de ces prélèvements effectués à tort.

► Commissions :

- commission communication : remplacement du photocopieur de la mairie ;
- commission voirie et bâtiments : agrandissement du columbarium ;
- commission vie locale : festivités de fin d'année ;
- commission finances : étude des taux d'imposition 2015 ;
- divers : parking à vélo pour l'école, poubelles pour l'extérieur, guirlandes lumineuses.

► Questions diverses :

- Le sens unique de la rue des Mottes sera mis en place prochainement.
- Certains panneaux de zone 20 devront être mis en place.

## Les conseils municipaux

### Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 30 mars 2015

► Délibérations 2015 :

- n° 8 : Bases d'imposition 2015.
- n° 9 : Vote du Budget primitif 2015.
- n° 10 : Délégation de pouvoir au Maire d'ester en justice.

► Demande d'autorisation d'exploiter une installation classée :

Dossier de la Société EDINORD à Tinquieux : gestion de divers déchets.

Réponse sera donnée après les enquêtes publiques sur Ormes et Tinquieux qui ont lieu en mai.

► Choix des Investissements 2015 :

- Agrandissement du columbarium : 6 000 €.
- Remplacement du copieur et de l'informatique : 6 650 €.
- Panneaux de signalisation : 3 000 €.

En fonctionnement sont prévus : divers travaux de réparation de la chaussée ; 3 passages de la balayeuse ; travaux de réfection des gouttières et faitages de l'église, reportés en 2014 (environ 13 000 €).

► Questions diverses :

- L'espace communal boisé au Loison a été nettoyé par les employés communaux ; comme précédemment le bois sera vendu aux habitants de la commune par et au profit de la CLEF.
- Dates des élections régionales : 6 et 13 décembre 2015.
- Prochains conseils municipaux : les 4 mai, 8 juin et 6 juillet.
- Demande de location de la salle de réunion de la Croisette (pour un repas de communion). Réponse négative : cette salle n'est pas équipée pour de telles manifestations.
- Devis de la section football (terrain) pour un montant global de 16 600 €. Le Conseil municipal n'a pas souhaité donner suite à cette demande trop onéreuse pour le budget de la commune.

### Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 4 mai 2015

- n° 11 : Cimetière – Extension du columbarium.
- n° 12 : Demandes de subventions diverses 2015.
- n° 13 : Subvention au Collège de Gueux.
- n° 14 : Participation des forains/Branchements électriques.
- n° 15 : Subventions communales 2015.

► Réaménagement de deux emprunts auprès de la C.R.C.A.

La baisse des taux d'intérêts permettrait une économie importante. Mais les indemnités calculées par la banque, calculées sur la base d'un remboursement anticipé, semblent importantes ; ces sommes n'ont de toute façon pas été prévues au budget. La banque sera réinterrogée pour application début 2016.

► Commission Locale pour l'Embellissement et le Fleurissement :

Nouveau bureau de la C.L.E.F. :

**Présidente** : Mme BAUDOU Aline ; **trésorier** : M. DUPRIEZ Francis ; **secrétaire** : M. GOURDIER Bertrand

**Membres du bureau** : Mme DUPRIEZ Francine, M. TILLY Joël, Mme VALLIEZ Monique

La commission réfléchit aux futurs aménagements des massifs et se fera assister par un prestataire.

► Familles Rurales :

Mme le Maire a rencontré les responsables locaux de l'Association Familles Rurales.

Activités : rencontres, conférences, visites et voyages (programme « Décou'vertes 2015 »).

Projets : - l'organisation des NAP pour la rentrée 2016 (pour 2015/2016 le syndicat scolaire a prévu d'en confier l'organisation au GOUTATOU de Pargny-lès-Reims) ;

- le Conseil municipal souhaiterait aussi pouvoir en faire bénéficier les habitants. Pour cela, l'Association Familles Rurales devra être réactivée et il est nécessaire de trouver des bénévoles pour recréer un bureau.

► Questions diverses :

- La Marche des Elus aura lieu le 14 mai 2015 à Fismes.
- Devis pour la clôture de l'espace jeux : 3 750 € TTC. Ce devis sera étudié par la commission.
- L'instruction des autorisations d'urbanisme sera assurée par les services de la C.C.C.V. à compter du 1<sup>er</sup> juillet. Une délibération et une convention seront à prendre lors du prochain conseil.

## Le fleurissement du village

Par un samedi de mai un peu frisquet et gris, quelques bénévoles de la C.L.E.F. se lancent à l'assaut des massifs et jardinières du village.



En une journée bien remplie, ce sont **12 massifs, 9 jardinières** disséminées dans les quartiers, **24 autour de l'église** et **12 sur la place de la mairie**, qui ont retrouvé des couleurs printanières.

**Plus de 1000 plantes annuelles** avec quelques nouveautés comme le Chou Popof et autre Cardon ont été plantées par toutes ces mains « expertes ».

Remercions tous ces bénévoles qui, au sein de la C.L.E.F., contribuent à améliorer la qualité de vie et l'accueil de notre commune.



## Info multimédia

### Record d'emails d'avertissement pour l'Hadopi en mars :

Que cela soit sur votre ordinateur, votre tablette ou votre téléphone, si vous (ou quelqu'un de votre famille, ou des amis à qui vous avez donné votre code wifi ) téléchargez illégalement des films, des séries, des musiques ou des logiciels sur internet par l'intermédiaire de logiciels peer to peer ( Emule, Edonkey, Shareaza , ...) ou torrent ( BitTorrent, Vuze, Transmission, ... ), vous risquez fort de recevoir un jour un email dans votre boîte aux lettres ressemblant à celui-ci :

Hadopi

Haute Autorité pour la diffusion des œuvres  
et la protection des droits sur internet

Premier avertissement – Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (Hadopi)

Dossier n°  
Date :

Madame, Monsieur,

Il a été constaté le jour mois année à heures , qu'une ou plusieurs œuvres ont été téléchargées ou partagées depuis votre accès à internet, en violation des droits d'auteur. Ces faits peuvent constituer une infraction pénale.

En tant que titulaire d'un abonnement à internet, vous êtes légalement responsable de l'utilisation qui en est faite. L'obligation de surveillance de cet accès est prévue par l'article L. 336-3 du code de la propriété intellectuelle.

#### Premier Avertissement :

Si cela vous arrive, pas de panique !  
Il suffit de sécuriser votre ligne internet en suivant les recommandations de l'Hadopi et de ne plus télécharger du tout pendant au moins 6 mois.

#### Deuxième Avertissement :

Si vous continuez, vous recevrez un courrier postal en AR et là je vous conseille d'arrêter les téléchargements pendant au moins 1 an  
( à moins d'avoir **1500 €** en trop ! )

La troisième étape est la convocation au tribunal avec une amende maximale de 1500 € non pas pour « **téléchargement illégal** », mais pour « **négligence caractérisée** ».

Alors, inutile d'avouer que vous téléchargez : cela ne ferait qu'empirer votre cas !

Au total, au cours du mois de mars, ce sont **159 500** premiers avertissements et **13 450** lettres recommandées qui ont été adressés aux abonnés pris dans les filets de l'Hadopi.

Pour plus d'informations consultez le site : <http://www.sos-hadopi.fr/>

## Revue de presse

### La Mairie

Place de la Mairie

TÉLÉPHONE :  
03 26 36 55 98

TÉLÉCOPIE :  
03 26 50 20 90

Réception du public :  
Lundi - jeudi : 14 - 18h30  
Mardi - mercredi : 14 - 17h30

### Agence Postale :

Place de la Mairie

03 26 82 89 53

La semaine : 17 h à 19 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h

Des informations  
ponctuelles se  
trouvent sur le site  
de la commune.

Adresse du site :  
<http://mairie-lesmesneux.fr>

Adresses utiles :  
[asclesmesneux.free.fr](http://asclesmesneux.free.fr)  
[www.sycomore51.fr](http://www.sycomore51.fr)  
[www.cc-champagne-vesle.fr](http://www.cc-champagne-vesle.fr)

Saint Vincent, Les Mesneux,  
l'Union, 29 janvier 2015

L'Hebdo du Vendredi, des journaux... et des sculptures,  
l'Hebdo du Vendredi, 17 au 23 avril 2015

Les Mesneux, ménagerie dans la cour d'école,  
l'Union, 2 mai 2015

Les Mesneux, ils se souviennent,  
l'Union, 13 mai 2015

La chambre des frissons, pour être gardé au frais,  
l'Union « économie », 26 mai 2015

Les Mesneux, 18<sup>ème</sup> brocante, dimanche 7 juin,  
l'Union, 27 mai 2015

## La classe des CM1-CM2 à Paris



La classe de CM1-CM2 de Madame TRISSON s'est rendue en séjour pédagogique à Paris du 8 au 12 juin 2015. Un programme riche et varié pour découvrir l'art et l'histoire attendait les enfants : des musées (Le Louvre, Beaubourg), des quartiers (Montmartre, l'île de la Cité, La Défense), des monuments (Arc de Triomphe, Tour Eiffel)...mais aussi le traditionnel bateau-mouche et bien d'autres surprises encore ! Les enfants étaient ravis de quitter leur famille quelques jours et de vivre avec leurs amis cette expérience. Ils attendaient avec impatience... de découvrir leur chambre... et de manger au Mac Do !!! Et le beau temps était au rendez-vous !

Patricia TRISSON

## Evénements

Samedi 27 juin 2015 : **fête des écoles** à l'école des Mesneux

**Cérémonie du 14 juillet** : rendez-vous au monument aux morts à 11 h 30

**Rentrée scolaire des élèves** : mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015

**Marche de Jacky** : dimanche 6 septembre 2015

**Soirée théâtre** : samedi 26 septembre 2015 à la salle des fêtes

## État civil

Décès :

Odetta WEISS née PEREZ, le 16 mars 2015

Jean-Claude LINGAT, le 6 juin 2015